



AJOUTER UN
MAGAZINE



LIRE MES MAGAZINES

BONJOUR MICHEL

STYLE canalZ
Q

tendances Trends

ENTREPRISES

Vivaqua : la démission très politique de Cédric du Monceau



© Belga

Partager:





Pierre-Henri Thomas

Journaliste

29-03-2023, 13:46

Mise à jour le: 29-03-2023, 13:46

Source : Trends-Tendances

Président du Conseil communal d'Ottignies Louvain-la-Neuve (élu sur une liste d'ouverture « Avenir ») et député suppléant européen du groupe des Engagés, Cédric du Monceau a décidé de démissionner de son poste de représentant de sa commune à l'assemblée générale de Vivaqua, l'intercommunale de distribution d'eau de la région bruxelloise.

La commune d'Ottignies était livrée en eau par Vivaqua. « Puis nous sommes entrés dans inBW, l'intercommunale de production et distribution d'eau du Brabant wallon. Il n'y a donc plus de raison d'avoir des représentants dans Vivaqua, observe l'élu d'Ottignies LLN. Certains diront que parce qu'il reste encore deux villes brabançonnnes (Braine l'Alleud et Waterloo) dans Vivaqua, et que Vivaqua a un accord avec inBW, il y a encore du sens d'avoir des représentants, mais je ne le crois pas, ajoute-t-il. L'erreur a été de ne pas suivre les communes flamandes, qui ont exigé de quitter Vivaqua et ont valorisé leurs participations à cette occasion. Mais cela, c'est l'aspect financier. Je suis davantage dans l'aspect politique qui est de dire : cela n'a pas de sens. C'est une insulte à l'intelligence. »

Car la décision de Cédric du Monceau n'est pas motivée par une quelconque mal gouvernance au sein de l'intercommunale, mais par une réflexion plus profonde sur le rôle et la gestion des intercommunales.

ADVERTISEMENT

ADVERTISEMENT

L'expérience Dexia

« Au-delà de Vivaqua, c'est une simplification de nos systèmes de « commande et contrôle » qui fait défaut. Ce qui m'anime n'est pas uniquement Vivaqua, mais le fait que dans la gouvernance des intercommunales, rien ne bouge. Je comprends pourquoi, il y a tellement de petits intérêts particuliers en jeu », dit-il.

En cela, l'expérience du holding communal, qui chapeautait la participation des communes dans Dexia, est restée pour lui douloureuse.

« **Je n'ai pas envie de cautionner quelque chose à laquelle je ne crois pas.** Mon intention, puisque l'on semble aller dans la prochaine législature vers une réforme institutionnelle, est de tirer les leçons de la faillite de Dexia » poursuit Cédric du Monceau. Une faillite qui comporte deux grands messages, selon lui. Le premier est le fait que les représentants communaux approuvaient des décisions qui les dépassaient. Le second est qu'ils étaient déchargés de toute responsabilité.

« Via le holding communal, les communes approuvaient les comptes de Dexia mais personne n'avait la capacité de les comprendre. Aller prétendre qu'il existe une légitimité parce que les conseillers communaux des différentes communes membres approuvent les comptes n'a aucun sens.

Ensuite, on donne la décharge aux administrateurs. Ce qui fait que nos représentants sont inatteignables en responsabilité. Alors que dans une entreprise privée, même si l'assemblée des actionnaires donnent la décharge, les administrateurs peuvent être cités en responsabilité. L'affaire Fortis a débouché sur un procès ».

Changer de système

« Depuis la faillite de Dexia, je me dis qu'il faut changer ce système, en tout cas pour les grandes intercommunales, poursuit Cédric du Monceau. Ceux qui feront la réforme de l'Etat doivent y intégrer un chapitre sur le sujet ». Cédric du Monceau propose que les comptes des grandes intercommunales soient désormais approuvés par la région et le ministre de tutelle et non plus par les conseils communaux. Il souhaite aussi que le contrôle et la gouvernance des grandes intercommunales soient adaptés chaque fois que possible aux nouvelles structures de l'Etat belge et de sa régionalisation. Et il demande que les administrateurs des intercommunales soient pleinement responsables, au minimum comme dans le secteur privé, si pas avec une plus grande exigence.

« J'espère, par un acte quelque peu symbolique, **réveiller la conscience collective et politique des élus** en attirant l'attention sur l'importance de mettre en œuvre les changements nécessaires pour significativement améliorer la gouvernance de ces organismes qui gèrent au nom des élus les biens communs essentiels à la qualité de vie dans notre pays », conclut Cédric du Monceau.

ADVERTISEMENT

